



MAIRIE de PLESDER
2, Place de l'Erable
35720 PLESDER

Affiché en Mairie le 18/09/2019

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Septembre 2019

*Seuls des extraits du procès-verbal sont affichés.
Le registre complet des délibérations est consultable en Mairie.*

ETAIENT PRESENTS : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. MOREL Jean-Pierre, M. MOREL Eric, M. COQUIO Patrick, Mme BRYON Jocelyne, M. HERVE Sandy, Mme BONENFANT Nathalie, M. DELION Rémy, M. BAUX Mickaël, Mme CLOSSAIS Soazig, M. THIBAUT Patrick arrivé en cours de séance

Procurations:

Aucune procuration n'a été donnée

Excusés: M. DELAROCHEAULION Frédéric

Absents: Mme MARY Cécile, M. DELOFFRE Arnaud

M. BAUX Mickaël a été élu **SECRETAIRE**

Délibérations prises par le conseil

N°35/2019 : Signature de l'avenant n°1 - marché à procédure adaptée pour « la réalisation d'une étude diagnostique du fonctionnement et schéma directeur du système d'assainissement collectif ».

Montant de l'avenant :

- Montant HT : - 3 750 €
- Montant TTC : - 4 500 €

Nouveau montant du marché :

- Montant HT : 17 587,50 €
- Montant TTC : 21 105,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** l'avenant n°1 du marché à procédure adaptée pour « la réalisation d'une étude diagnostique du fonctionnement et schéma directeur du système d'assainissement collectif » portant le montant du marché à 17 587,50€ HT
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer cet avenant n°1 au marché

Adopté à l'unanimité.

N°36/2019 : **Convention Accueil de loisirs avec la commune de Mesnil-Roc'h**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer la convention de mutualisation,
- **FIXE** le montant de la participation pour l'année 2019 à 961,02 €.

Adopté à l'unanimité.

N°37/2019 : RODP GAZ 2019 (Redevance d'occupation du Domaine Public)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **FIXE** le montant de la RODP GAZ 2019 à 180 €,
- **AUTORISE** Madame le Maire à émettre le titre de recettes permettant de recouvrer la recette.

Adopté à l'unanimité.

Arrivée de M. Patrick THIBAUT

N°38/2019 : RODP ORANGE 2019 (Redevance d'occupation du Domaine Public)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **FIXE** le montant de la RODP 2019 d'Orange à **947,45€**
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document nécessaire au recouvrement de cette somme

Adopté à l'unanimité.

N°39/2019 : Service unifié de conseil en énergie partagée du patrimoine public avec la communauté de communes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE D'ADHERER** au service de Conseil en Energie du Patrimoine public proposé par la Communauté de communes Bretagne romantique avec un engagement 3 ans sur la base d'un tarif annuel de 0,35€ / habitant / an ;
- **DE CONVENTIONNER** avec la Communauté de communes Bretagne romantique pour une durée de 3 ans afin de bénéficier des services du Conseil en Energie du Patrimoine Public ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

N°40/2019 : Modalités d'exercice de la compétence eau potable à effet au 1^{er} janvier 2020. Retrait au 31 décembre 2019 des communes de Langouët, Saint-Gondran et Saint-Symphorien du SIE de la région de Tinténiac

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** le retrait au 31 décembre 2019 des communes de Langouët, Saint-Gondran et Saint-Symphorien du Syndicat intercommunal des eaux de la région de Tinténiac, avec effet au 1^{er} janvier 2020.

Adopté à l'unanimité.

N°41/2019 : Renouvellement contrat de prévention et de lutte contre les rongeurs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE DE RENOUVELER** le contrat avec la société FARAGO,
- **AUTORISE** Madame le maire à signer le contrat de renouvellement.

Adopté à l'unanimité.

N°42/2019 : Avis sur le projet d'implantation de panneaux d'affichage électronique – Clause de revoyure du CDT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **EMET un avis défavorable** à la réalisation du projet de revoyure du CDT permettant l'acquisition d'un panneau d'affichage électronique pour la commune de Plesder.

Adopté à l'unanimité